



## BIODIVERSITÉ : DONNONS LA PAROLE AUX HABITANTS

**1<sup>ER</sup> COMITÉ CONSULTATIF LE 7 DÉCEMBRE 2021**

### **MARCHÉ ALIMENTAIRE**

Dimanche 7 novembre  
9h à 13h



### **PRÉSENTATION ÉCO-PÂTURAGE**

Jeudi 2 décembre,  
20h - Espace Arzhel



### **SPECTACLE DE NOËL**

Samedi 18 décembre  
18h - Espace Arzhel





## Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie

35230 Saint-Armel

Tél. : 02 99 62 71 58

Email : [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)

Site internet : [www.saint-armel-35.fr](http://www.saint-armel-35.fr)

### Ouverture de la Mairie au public

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Mardi et vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h

Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

## SOMMAIRE

**3 Urbanisme**

**4 Vie municipale**

**7 Enfance et jeunesse**

**9 Cadre de vie**

**13 Vie économique**

**13 Mobilité, énergie et recyclage**

**15 Vie sociale**

**16 Culture**

**17 Vie associative**

**20 Conseil Municipal**

**22 Portrait**

**Exceptionnellement, la Mairie sera ouverte les vendredis 24 et 31 décembre 2021 de 8h30 à 12h et fermée les après-midis.**

### Prochain numéro :

Janvier 2022

Date limite du dépôt des articles :

**5 décembre 2021**

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

**Directrice de la publication** : Morgane MADIOT, Maire

**Élu à la communication** : Simon MC DONNELL

**Conception, réalisation** :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : [communication@saint-armel-35.fr](mailto:communication@saint-armel-35.fr)

## Pratique

### Santé

Médecin : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60

Cabinet infirmier (Chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

Cabinet Infirmier (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien - 06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63

Kiné : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63

Ostéopathe : William Besnard- 07 89 22 64 88

Cabinet paramédical : 11 place de l'Eglise

• Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22

• Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58

• Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91

• Emmanuel Crocq (hypnothérapeute) - 07 55 61 19 78

• Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30

### Scolarité et Enfance

Ecole des Boschaux : 02 99 62 77 60

Portail parents : [www.logicielcantine.fr/starmel](http://www.logicielcantine.fr/starmel)

Contact : 06.82.72.21.37

Restaurant municipal : 02 99 62 93 86

Garderie municipale : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87

Bibliothèque municipale : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

Espace jeunes : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84

Accueil des P'tits pré ados : mercredis de 9h à 12h

Accueil de loisirs : Mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

### Déchets

Déchetterie : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31

### Urgences

Pompiers : 18 et 112 à partir d'un portable

Police : 17 **Samu** : 15 S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

Hôpital Pontchaillou 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

Maison médicale de garde Janzé : 02 99 43 44 45

Assistante sociale : 02 99 02 20 20

Clic All'âges : 02 99 77 35 13

S.O.S. amitié : 02 99 59 71 71

S.O.S. Femmes battues : 3919

Victimes d'agressions sexuelles : 02 99 28 43 21

S.O.S. victimes : 02 99 35 06 07

Enfance en danger : 0 800 58 57 79 ou 119

Sida info service : 0 800 84 08 00

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89

Info sociale en ligne : 0810 20 35 35

### Divers

E.D.F. : 0 810 333 035 / G.D.F. : 0 810 433 035

SPL (Eau du Bassin Rennais) 02 23 22 00 00



**MORGANE MADIOT**  
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Bonnes nouvelles : la démolition de la maison étayée rue de la Mairie début 2022 va permettre aux piétons de retrouver un parcours sécurisé le long de cette rue. La démolition des anciens garages rue Noël du Fail est aussi prévue au printemps 2022 pour un environnement plus agréable et serein.

Revenons sur le projet d'école au cœur de notre mandat. Sur la base des études Prigent, et contraints par notre capacité budgétaire, nous allons étudier la mise en œuvre d'une partie du scénario 1 sur le site actuel de l'école, avec la création d'une nouvelle cantine et d'un nouveau bâtiment permettant l'augmentation du nombre de classes et la mutualisation des locaux scolaires et du centre de loisirs. Ce scénario semble le plus favorable à l'obtention de subventions grâce à la mutualisation des équipements. L'assistance à maîtrise d'ouvrage que nous recrutons va nous permettre principalement d'écrire le programme, d'affiner l'enveloppe budgétaire et de recruter le maître d'œuvre. L'objectif (serré !) est une livraison pour septembre 2024.

Dans ce nouvel Écho de Saint-Armel, nous avons le plaisir de vous présenter madame Louise Chartier qui vient renforcer notre équipe administrative pour un an dans la cadre du dispositif Volontariat Territorial Administratif. Ce dispositif permet aux collectivités rurales d'embaucher des jeunes diplômés en échange d'une aide financière de 15 000 euros par an. Vous avez pu la rencontrer à l'accueil de la Mairie mais Mme Chartier nous apporte surtout un grand soutien sur le suivi des projets. Elle travaille notamment avec notre directrice générale des services au lancement de plusieurs marchés, l'un pour la restauration scolaire, l'autre pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur le projet d'extension de l'école sur le site actuel.

Je vous rappelle enfin qu'une procédure de suivi des plaintes est mise en place. Ici, comme dans toutes les communes, nos agents des espaces verts sont visibles sur l'espace public dont ils prennent soin, et de ce fait, reçoivent régulièrement vos doléances lorsque vous êtes en attente d'entretien ou de travaux. Cependant nous vous invitons vivement à passer en Mairie ou à envoyer un mail plutôt que de transmettre vos remarques directement aux agents sur le terrain. Cela nous permet à nous élus d'avoir une vision exhaustive de vos demandes, de prioriser les problématiques et surtout de vous répondre sur nos choix et priorisations.

**Morgane MADIOT**

## Réunion intercommunale Bourgbarré, Nouvoitou et Saint-Armel

Samedi 9 octobre matin, certains élus et agents des communes de Bourgbarré, Nouvoitou et Saint-Armel se sont réunis à Bourgbarré pour faire connaissance, partager leurs bonnes pratiques et réfléchir aux pistes de mutualisation entre nos communes. Tous ont pu mesurer l'intérêt de ces échanges, ainsi ce moment sera reconduit régulièrement de manière à renforcer nos liens et nos actions.

## Vols au cimetière

Plusieurs habitants ont constaté le vol de fleurs dans notre cimetière. Ces actes sont inacceptables pour les proches en deuil pour qui ces fleurs sont leur dernier lien avec leurs défunts. Nous faisons appel à votre respect et à votre vigilance. N'hésitez pas à nous communiquer toute information que vous jugerez utile sur ce sujet.

## Hommage Monsieur Quéro nous a quittés



À la mémoire de Dédé, bénévole régulier depuis des années sur les nombreux événements communaux. Ses voisins, ses amis et de nombreuses associations arméliennes le remercient pour sa bonne humeur et son engagement sans faille. Merci et bon voyage Dédé.

## Urbanisme et Travaux

### POINTS SUR :

#### La ZAC des Boschaux

Sur la tranche Nord-Est, les dernières constructions sont en cours d'achèvement. Les travaux de finition de la voirie (bordures, trottoirs, chaussées, éclairage, signalisation) ont pu dès lors démarrer en octobre et s'achèveront en février 2022 .

Sur la tranche Sud-Est, la commercialisation des lots est bien avancée et les premières constructions ont démarré cette année.



#### Zoom sur quelques secteurs à forts enjeux

- les anciens garages rue Noël du Fail, à proximité du service technique de la commune : après de nombreuses années d'attente une solution émerge et les travaux de démolition pourraient intervenir au printemps prochain. Dans cette perspective et pour faciliter les transactions foncières, la commune a cédé une partie de la parcelle ZB 425 à Viabilis.
- la maison, rue de la Mairie, étayée depuis de nombreuses années a été acquise par l'aménageur Viabilis. Le permis de démolir va être déposé prochainement.
- le permis de construire de la résidence OBELY, projet porté par la SA HLM les Foyers et composé de 30 logements senior (25 en location et 5 en accession) et des pièces communes dont une salle commune, a été délivré le 20 septembre dernier. Ce projet conditionne les travaux de voirie pour le prolongement de la rue des Monts d'Arrée.

#### Le lotissement de la Minoterie

Les travaux de viabilisation provisoire sont achevés. Les premiers permis de construire sont délivrés et déjà les premières constructions sortent de terre. Là aussi, le rythme de dépôt de permis de construire est soutenu.

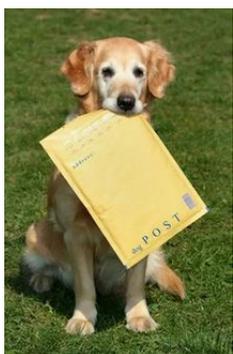
Concernant le projet d'immeuble de 17 logements, le long de la rue de la Mairie, porté par NEOTOA dont le permis de construire a été délivré en septembre 2020, les appels d'offres pour la construction du bâtiment sont en cours. Le démarrage des travaux pourrait dès lors intervenir au printemps prochain.

#### Problématique d'assainissement des eaux usées rue Salvador Dali

Les fortes précipitations du premier week-end d'octobre ont fait ressurgir les difficultés que connaissent les riverains lors de tels événements. Des travaux vont être conduits par le service Assainissement de Rennes Métropole d'ici la fin de l'année et vont permettre de résoudre les dysfonctionnements récurrents du système d'assainissement.

## Vie municipale

### PROTÉGER LES FACTEURS DES MORSURES DE CHIEN



Chaque semaine en Bretagne, un facteur est mordu par un chien. En effet, les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Pour prévenir ces accidents, voici quelques conseils :

- Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur ou votre factrice, mais bien hors de portée de votre chien
- Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail, qui doit être fermé, et au bon entretien de vos clôtures
- Lorsque le facteur ou la factrice sonne à la porte de votre domicile pour la remise d'un objet nécessitant une

signature, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir

- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur ou la factrice, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

À noter : les propriétaires sont pénalement responsables des dommages causés.

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra aux facteurs et aux factrices, mais aussi à tous les acteurs de la livraison de travailler en toute sécurité.

OFFRES D'EMPLOI

# LA MAIRIE RECRUTE...

## L'équipe municipale recrute des animateurs ou animatrices en périscolaire

Temps du matin et/ou du midi et/ou du soir pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Cadre d'emplois des adjoints d'animation (catégorie C)

Conditions du recrutement

- Contrat à durée déterminée selon le besoin (année scolaire ou remplacement)
  - Temps de travail : selon le besoin. Présence impérative sur les temps du périscolaire
- Les candidatures à l'attention de Madame la Maire (CV + lettre de motivation) sont à adresser dès que possible par mail à [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr) ou par courrier.



# ...AINSI QUE L'ÉCOLE LES BOSCHAUX



## Si vous avez entre 18 et 25 ans, vous pouvez remplir une mission de service civique à l'école Les Boschaux.

Descriptif de la mission - concourir à l'amélioration du vivre ensemble en :

- participant à l'accueil des élèves
- aider à l'aménagement de la cour, à l'élaboration d'animations pendant les récréations, la construction de jeux de société pour les récréations
- participer aux sorties scolaires, aux projets spécifiques (fête de la science, porte ouverte...)
- assister les enseignants pendant les temps de classe (activités sportives, artistiques, scientifiques...)

; faire quelques tâches administratives

La mission dure jusqu'en juillet 2022.

Les jours et horaires travaillés sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 12h et 13h35 à 16h15.

N'hésitez pas à prendre contact avec la Directrice, Mme Brou au 02 99 62 77 60

Vous pouvez consulter le site : [service-civique.gouv.fr](http://service-civique.gouv.fr)

## SERVICES MUNICIPAUX

# UNE NOUVELLE AGENTE EN MAIRIE



**LOUISE CHARTIER,**  
MONTAGE DE PROJETS ET SOUTIEN EN ANIMATION

Louise Chartier est une nouvelle agente chargée de missions auprès des élu(e)s et de la direction générale.

Appui dans le montage de projets et soutien à l'animation du territoire sont les deux axes sur lesquels, Louise Chartier a nouvellement rejoint l'équipe de la Mairie. En effet, pour accompagner l'arrivée de nouveaux habitants à Saint-Armel et le changement de municipalité, il s'avère indispensable d'étoffer l'équipe en place.

Projet d'une nouvelle cantine, accompagnement à la création d'un tiers-lieu, relance des activités culturelles, émergence d'une participation citoyenne, Jeudis de l'Arzhel : autant de dossiers que Louise Chartier a commencé à étudier de très près depuis son arrivée le 6 septembre dernier.

## Brèves



## NEWSLETTER

Lors de la création du site internet de la commune, un outil newsletter a été mis en place. De nombreuses personnes s'y sont inscrites. En septembre dernier, la première newsletter a été envoyée. Si vous souhaitez vous inscrire à ce service, rendez-vous en bas de la page d'accueil du site de la commune sur [www.saint-armel-35.fr](http://www.saint-armel-35.fr)

# FAIRE UN SIGNALEMENT AVEC RENCITÉZEN



**RenCitéZen est un dispositif de « tranquillité publique » mis en place par la ville de Rennes. Par téléphone, par formulaire internet et par une appli, il permet de signaler des dysfonctionnements sur la voie publique. Etendu aux habitants des communes de Rennes Métropole, il permet de signaler des problèmes de voirie.**

Utiliser RenCitéZen permet de signaler aux services municipaux et métropolitains un dysfonctionnement sur l'espace public. Grâce à une localisation précise, RenCitéZen permet de déclencher une intervention rapide et un accompagnement personnalisé pour la résolution de ces troubles.

### Trois dispositifs pour faire vos signalements

RenCitéZen, c'est :

- Des formulaires en ligne <https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/>
- Sur votre smartphone, une appli à télécharger sur Google play store et sur Apple store. Grâce à sa géolocalisation, votre signalement sera

précis !

- Par téléphone : 02 23 62 25 25, de 8h30 à 18h en semaine et de 9h à 12h30 le samedi.

### Pour quoi appeler ?

Si vous appelez pour faire un signalement sur le territoire de Rennes, RenCitéZen permet de signaler tous problèmes :

- éclairage public défaillant
- anomalie sur la voirie
- assainissement/pluvial



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES PENSEZ-Y DÈS MAINTENANT !

**Les élections présidentielles auront lieu dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et dimanche 24 avril pour le second tour et les élections législatives le dimanche 12 juin pour le premier tour et 19 juin pour le second tour.**

Vous venez de vous installer sur la commune, pensez à vous inscrire dès à présent sur les listes électorales. Les démarches peuvent s'effectuer en ligne sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) ou auprès de la Mairie de Saint-Armel en vous munissant d'une pièce d'identité en cours de va-

lidité ou expirée depuis moins de 5 ans et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité ou de téléphone fixe). Si vous avez changé d'adresse au sein de Saint-Armel, vous devez le signaler auprès de la Mairie pour éviter une radiation d'office des listes électorales.

### CONTACT

Service Elections - 02 99 62 71 58

## PIÈCES D'IDENTITÉ : ATTENTION AUX DÉLAIS

Chaque année, lors de la période estivale, le nombre de demande de titres (carte nationale d'identité et passeport) augmente de manière significative et par conséquent, les délais d'obtention des titres s'allongent. De manière générale, suite à cette période, les délais d'obtention d'un titre varient de 7 à 21 jours.

Cependant, cette année, les délais d'obtention d'un titre sont encore très élevés. Actuellement, le délai d'instruction est d'environ 4 à 5 semaines à compter du recueil de la demande en Mairie. Il faut y ajout-

ter la production et l'acheminement du titre dans les services.

Ce nombre élevé de demandes peut s'expliquer par différents facteurs dont notamment la sortie du confinement qui a entraîné un report des demandes et la mise en place de la nouvelle Carte Nationale d'Identité.



MICRO-CRÈCHE

# OUVERTURE DE LA CRÈCHE «GRAINES D'AVENIR»

Depuis bientôt deux ans, le magasin de vêtements Flamara a fermé ses portes. Le local, transformé en micro-crèche, a été entièrement rénové. Depuis le 4 octobre dernier, il accueille 10 enfants. Monsieur Louis-Armel Bourdon, propriétaire du bâtiment, souhaitait un espace dédié à l'enfance et a mené les travaux permettant ainsi un changement de destination.

Ce projet, porté depuis 18 mois avec Stéphanie Jamois, responsable de la crèche, offre aux parents armétiens et aux professionnels de la petite enfance un magnifique lieu pour accompagner le développement de nos enfants.



De gauche à droite :  
 Morgane Madiot, Maire, Anne-Sophie Le Faucheu, éducatrice de jeunes enfants, Camille Alliaume, auxiliaire petite enfance, Louis-Armel Bourdon, Rozenn Coroller, gérante, Elodie Jan, auxiliaires petite enfance



PARTICIPATIF

## TIERS LIEU CITOYEN

Un groupe de travail étudie, depuis plusieurs mois, la possibilité de créer à Saint-Armel un tiers lieu citoyen : **lieu d'échanges, de culture, de solidarité et de partage des savoirs créé par et pour les habitants(tes).**

Le questionnaire, distribué cet été, est toujours en ligne sur le site de la Mairie. N'hésitez pas à le compléter !

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues, nous ne sommes qu'au tout début de l'aventure. Pour rejoindre le groupe de travail, vous pouvez contacter Mme Louise Chartier au 02 21 65 65 27 à la Mairie.



# LE PLEIN D'ACTIVITÉS À L'ÉCOLE LES BOSCHAUX !

*Et c'est reparti !* L'heure de la rentrée a sonné, elle invite petits et grands à une nouvelle année, pleine de découvertes et d'apprentissages, de rencontres, de loisirs et de projets partagés. En voici quelques-uns en images.

Manon Auffret, pharmacienne chercheuse, est venue répondre à toutes nos questions sur le cerveau dans le cadre de la fête des sciences. Nous avons fabriqué des chapeaux cerveau. Les classes de CE1, CE2 et CM1.

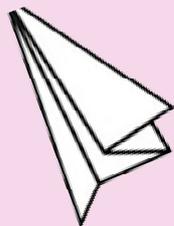


Les élèves de CM2 ont bénéficié d'une intervention proposée par M. Angelini sur les réseaux sociaux le jeudi 7 octobre. Cette animation avait pour objectif de les sensibiliser au travers une approche globale (avantages, inconvénients).

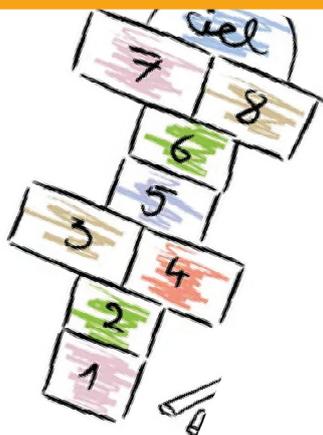


Les PS/MS partent en randonnée accompagnés par des bénévoles de l'association "Armel rando" pour découvrir le patrimoine de Saint-Armel.





Elisabeth Maigret nous a présenté beaucoup de légumes qu'elle cultive dans son jardin. Nous en connaissons certains mais d'autres sont des espèces rares. Elle nous a même montré un légume "hybride" grâce à l'action des abeilles. Nous avons beaucoup appris et pour finir nous avons dégusté une soupe de légumes. Les CE1/CE2



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### Un nouveau bureau élu

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de Saint-Armel a lancé cette nouvelle année scolaire en organisant le 1<sup>er</sup> octobre dernier son assemblée générale. L'APE remercie les parents qui ont répondu présents.

Après deux années marquées par la crise sanitaire et donc l'impossibilité d'organiser autant d'événements que souhaités, le bilan financier de l'année écoulée a été présenté. Bien qu'impactés par les restrictions sanitaires, les comptes restent dans le positif et l'APE a pu tout de même faire plaisir aux écoliers de Saint-Armel en maintenant certaines actions (chocolats de Noël, cinéma, livres de fin d'année...). Mais l'annulation du vide grenier, événement majeur organisé par l'association, a impacté la collecte de fonds des

années 2019-2020 et 2020-2021.

#### Place maintenant à la saison 2021-2022 !

Pour commencer, l'APE souhaite remercier Anne-Gaëlle Chotard, Présidente sortante qui laisse sa place pour voguer vers de nouvelles aventures.

Le nouveau bureau a donc été élu le 1<sup>er</sup> octobre et est composé de Vincent Jézéquel, président, Sabrina Brulé, trésorière, Guénaël Jumel, vice-trésorier, Fanny Grogneuf, secrétaire et Aurore Bouvet-Textier, vice-secrétaire. L'association souhaite redonner un souffle nouveau à l'APE après ces deux années particulières, et pour cela elle compte sur vous, parents d'élèves, habitants de Saint-Armel, anciens élèves de l'école Les Boschoux et

toutes personnes motivées pour faire vivre les futurs événements à venir (vide grenier, marché de Noël, kermesse de l'école...) ! Le but de toutes ces actions est de collecter des fonds. L'argent ainsi récolté sera utilisé pour financer des activités ou projets pédagogiques pour les élèves de l'école : sorties natures, cinémas, fête de fin d'année, équipements...

Si vous souhaitez échanger avec les membres du bureau, vous porter bénévole ou tout simplement pour en savoir plus sur les futures actions de l'APE, n'hésitez pas à contacter l'association par mail à [apestarmel35@gmail.com](mailto:apestarmel35@gmail.com) et en suivant la page Facebook « APE Les Boschoux », c'est avec plaisir que l'équipe vous répondra ! ».

# CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF

## **P**renez part aux projets liés à la biodiversité, au cadre de vie et aux espaces verts de Saint-Armel !

Les commissions sont des organes de travail composées d'élus. Au regard du règlement intérieur de la commune de Saint-Armel et du souhait d'intégrer plus largement les habitants dans les projets de la commune, il a été décidé de créer un comité consultatif lors de la réunion du 5 octobre de la commission «biodiversité, cadre de vie et espaces verts».

### **Fonctionnement proposé :**

C'est une première dans la commune et il va donc falloir construire ensemble ce processus de fonctionnement.

Voici les grandes lignes du processus. Elles pourront évoluer et être adaptées dans le temps :

- Tous les ans, la commission «Biodiversité» donne le cap et fixe les objectifs annuels de septembre à juillet, propositions du comité consultatif inclus. On distinguera les projets

à court terme comme les projets de plantations annuelles, les ateliers anti-gaspi et les projets plus longs qui pourront être traités sur quelques mois ou pourront s'étaler sur plusieurs années.

- Les sujets seront travaillés par un ou des habitants, un référent élu contribuera au sujet.

- Chaque mois, un point d'avancement sera effectué sur les sujets en cours.

- Pour que le comité fonctionne correctement, il sera nécessaire que les habitants qui s'impliquent dans ce comité assurent une régularité de présence aux points d'étapes mensuels, et ce, pour garder le fil d'avancement des sujets et pour que cette organisation ne soit pas un frein aux projets.

**Le premier comité consultatif de la commission «Biodiversité, cadre de vie et espaces verts» se réunira le mardi 7 décembre, 19h salle du conseil.** Lors de ce premier comité, nous échangerons sur les différents objectifs 2021-2022.

### **Projets court terme :**

- Objectifs plantations automne-hiver 2021/2022

- Ateliers anti-gaspi 2021/2022

- Concours du jardin fleuri

### **Projets long terme :**

- Vision des espaces verts : diagnostic temps, charges, moyens ; gestion différenciée ; éco-pâturage

- Projet tranche 1 Viabilis espaces verts ZAC des Boschaux

- Projet entrée du bourg

- Ateliers participatifs de plantation sur différents espaces identifiés

- Exposition biodiversité/Ecole-Bibliothèque

- Actions biodiversité avec l'école

- Signalétique éducative

- Inventaire patrimonial des arbres et des végétaux



# SAINT-ARMEL PILOTE POUR RENNES MÉTROPOLE



**S**i vous êtes passé par la route de Châteaugiron, vous avez peut-être remarqué des petits arbustes avec des chiffons rouges. **Pourquoi ?** Les talus regorgent de jeunes pousses d'arbres, qui tous les ans, sont fauchées à l'automne. Des haies sont replantées tous les ans par des agriculteurs dans le cadre de différents dispositifs pour reconquérir la biodiversité. Suite à une discussion avec Pascal Hervé, 9<sup>ème</sup> vice-président de Rennes Métropole sur la compétence Eau, assainissement, GEMAPI, biodiversité et foncier, il nous semble intéressant de proposer une expérience de renaissance de haies avec des plants naturellement implantés. Nous allons mener une expérience pour Rennes Métropole et Saint-Armel en sera le pilote.

Voici les détails du lieu d'expérimentation :

Accord avec un agriculteur : Maxime Besnard  
Lieu de test : au niveau de la D36, entre l'Erable et la Jaunais  
Distance : 350 m linéaires sans ligne téléphonique  
Identification des jeunes pousses : bambous avec marquage rouge  
Nombre d'arbres estimés : 40

## EXPOSITION BIODIVERSITÉ : PLACE AUX INSECTES

Le premier volet de l'exposition biodiversité dédié aux oiseaux va s'envoler vers la Mairie de Nouvoitou après les vacances de la Toussaint. Pour mémoire, cette exposition a été réalisée avec l'aide précieuse de Pauline Moinereau, qui nous a offert ses magnifiques clichés et l'entreprise CEWE qui a offert le tirage des photos.

Cette exposition répondait à 3 enjeux :

- enjeu culturel : mettre en valeur des photos artistiques exceptionnelles
- enjeu pédagogique : faire connaître aux plus jeunes et plus âgés la composition du patrimoine vivant sur notre commune
- enjeu participatif : lancer un élan culturel participatif.

Pour monter le second volet de cette exposition biodiversité sur les insectes, l'idée est d'innover et de faire une exposition participative et intergénérationnelle, en intégrant les habitants et les enfants de l'école des Boschoux, les petits pré-ados et Pauline Moinereau.

### Le déroulement :

- 1<sup>ère</sup> étape : les habitants pourront adresser des photos d'insectes

locaux au format 21\*29,7 maximum à la Mairie (date limite de réception : 20 décembre 2021)

- 2<sup>ème</sup> étape : ces photos seront classées et en fonction des photos reçues Pauline Moinereau complètera par quelques clichés

- 3<sup>ème</sup> étape : les clichés seront ensuite donnés le 3 janvier 2022 aux institutrices, Madame Cécile Diard (MS/GS) et Julie Ledard (CP/CE1), qui travailleront avec leurs classes jusqu'au 8 avril 2022.

- 4<sup>ème</sup> étape : les petits préado monteront physiquement l'expo du 9 au 22 avril pour une inauguration le 23 avril 2022 et ensuite les enseignant(e)s pourront visiter l'exposition à la bibliothèque à partir du 25 avril 2022.

On compte sur votre collaboration. À vos clichés de drôles de p'tites bêtes !



## UN POULAILLER ET DE BONS ŒUFS FRAIS EN PARTAGE

Les habitants du square Monseigneur Jamier sont inventifs et ont monté un projet ensemble. Premier volet du projet : un poulailler amovible a été monté. Chaque famille s'occupe à tour de rôle des trois cocottes. Second volet du projet : un jardin partagé avec l'implantation de petits fruits et autres végétaux.

Une convention d'occupation et d'usages pour la gestion d'un jardin partagé par un collectif d'habitants a été signé entre la Municipalité et le collectif. Si vous envisagez un tel projet, merci de contacter la Mairie au 02 99 62 71 58 ou par email à [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)



## RÉUNION DE PRÉSENTATION SUR L'ÉCOPÂTURAGE

Suite à plusieurs discussions avec des habitants de la ZAC des Boschoux et des échanges lors de la réunion publique du 30 septembre, il nous semble intéressant d'éclairer les habitants sur les modalités de l'éco-pâturage en zone urbaine.

Pour ce faire, nous vous proposons dans le cadre des «Jeu-dis de l'Arzhel» un échange, avec le gérant de la Ferme de Milgoulle de Nouvoitou, le **jeudi 2 décembre de 20h à 21h30, Espace l'Arzhel.**

«La ferme de Milgoulle est spécialisée dans l'entretien et la gestion des espaces naturels et des zones humides par l'éco-pâturage. Notre méthode consiste à les entretenir en faisant consommer l'herbe par des races anciennes et locales menacées d'extinction, comme les vaches armoricaines et les moutons avranchins. Pour faire face à une demande croissante, nous avons besoin d'agrandir le troupeau avec 200 brebis supplémentaires. Nous sommes situés à Nouvoitou, à côté de Rennes, et travaillons avec plusieurs communes de l'agglomération.» Matthieu Pirès – Gérant de la Ferme Milgoulle



## CRÉER VOTRE NICOIR

L'atelier nicoir est repoussé au **6 novembre**. M. Yves Brand'Honneur, ébéniste armélien, propose d'animer un atelier de création de nicoirs en bois d'acacia, à installer dans votre jardin. Cet atelier aura lieu le **samedi 6 novembre 2021 de 14h à 17h au 2 allée de la Nouette à Saint-Armel**. Une participation de 12 € sera demandée pour couvrir les achats de bois et de vis. L'atelier est accessible aux enfants accompagnés d'un de leur parent. La limitation du nombre de personnes est de 15. Merci de bien vouloir vous inscrire par mail à [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021.



## INTERCOMMUNALITÉ OPÉRATION BROYAGE

### Rennes Métropole propose une campagne de broyage de végétaux le mercredi 3 novembre 2021.

Les végétaux représentent aujourd'hui plus de la moitié de ce qui est déposé en déchèterie. Pourtant, en broyant les branches issues de son jardin, on peut récupérer du broyat utile à celui-ci. Associé à d'autres techniques telles que le mulching et le compostage, le broyage présente ainsi de nombreux avantages :

- diminuer ses déplacements en déchèterie ou en plateforme
- disposer de paillage "maison" gratuit
- nourrir et protéger le sol de son jardin grâce au paillage
- limiter les coûts de transport et de traitement des végétaux supportés par la collectivité et donc par les usagers

Par la promotion des différentes pratiques de jardinage au naturel et l'apport d'une aide technique aux habitants, la collectivité fait le pari que les allers-retours en déchèterie diminueront.

Ces opérations seront réalisées par Vert le Jardin (Association de développement et de promotion des jardins et du compost partagé en Bretagne) et par l'entreprise d'insertion Tribord.

#### Quels types de végétaux peut-on déposer ?

Venez avec vos branches et repartez avec du broyat pour votre jardin et votre composteur : Les habitants de Rennes Métropole sont conviés à venir faire broyer gratuitement leurs végétaux (tailles de haies, arbustes...).

Le broyat issu de ces opérations pourra ensuite être récupéré par les particuliers, qu'ils aient déposés ou non des végétaux.

#### Végétaux autorisés :

Tous types de tailles de haies (y compris les feuillages persistants),



branches < à 10 cm de diamètre, brindilles, feuilles.

**Végétaux Interdits :** branches > 10 cm de diamètre, tontes de gazon, souches d'arbres, planches de bois.

À noter : le volume est limité à 1m<sup>3</sup>/foyer et par opération

Renseignements : dechets.rennesmetropole.fr ou auprès du n° vert "Infos déchets" gratuit : 0 800 01 14 31

## Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

#### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes

# Marché Alimentaire

Rendez-vous mensuel

Dimanche 7 Novembre  
de 9h à 13h, place de l'Église

**SAINT-ARMEL**

Avec la participation de la Bibliothèque Municipale



## RETOUR SUR L'ATELIER CITOYEN «TONTES» DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'atelier a commencé par une présentation du plan qui matérialise les objectifs de tonte des espaces enherbés de la commune. Actuellement, la gestion différenciée se fait sur trois types d'entretien : tontes toutes les semaines, tontes toutes les trois semaines et fauchages tardifs. L'équipe municipale propose de simplifier la gestion différenciée afin d'améliorer la lisibilité des espaces avec une tonte tous les 15 jours et des fauchages tardifs. La tonte régulière des allées de cheminement marque visuellement les différents espaces en fonction de leur usage. Cette proposition n'a pas rencontré d'opposition. Les élus ont aussi évoqué un projet d'éco-pâturage actuellement à l'étude. Des propositions plus détaillées ont été faites sur les espaces connus des personnes présentes. Les constats des participants : certains endroits sont peu ou mal entretenus, certains fossés sont mal entretenus ce qui est risqué pour l'écoulement des eaux pluviales, certains habitants entretiennent des parcelles publiques eux-mêmes. Certains d'entre eux le font de bonne grâce et d'autres non, impression que les grands axes sont mieux entretenus que les petites rues ou allées.

Les propositions des participants : certains espaces de tonte pourraient être mis en vente par la commune ou cultivés par des collectifs d'habitants.



## PLANTATIONS PARTICIPATIVES 18 DÉCEMBRE 2021

Lors du marché du 7 novembre, venez déposer des plants de fleurs vivaces, d'arbres, des boutures. Ces plants seront récupérés, identifiés et classés par la Grainothèque de Saint-Armel puis mis en jauge au service technique dans l'attente d'être plantés sur les espaces verts de la Commune le samedi 18 décembre 2021.

Inscriptions en Mairie à [accueil.mairie@saint-armel-35.fr](mailto:accueil.mairie@saint-armel-35.fr)



## UN CHANTIER PARTICIPATIF POUR NOS AÎNÉS



Un appel avait été lancé dans le dernier Écho de Saint-Armel, aux personnes ayant des vergers et souhaitant donner des pommes. Cet appel a été suivi par plusieurs Armétiens et au-delà. Il a été récolté plus de 600 kg de pommes et fabriqué du jus de pomme en chantier participatif pour insérer dans le colis de nos aînés.

Merci à Eddy Le Maoût, Jean-Louis Hamon, Alain Marchand, Georges Jeusset, Bruno Lepetitcorps de Saint-Armel, Anne-Marie Pelhate et le Manoir du Petit Corcé de Nouvoitou pour le don de pommes.

Merci également à Catherine Delalande, Annyvonne Grisard, Anne-Marie Cornillet, Yves Brand'Honneur, Emmanuel Grisard et Patricia pour leur temps passé à la fabrication du jus de pommes.

La classe de CE2/CM1 de Madame Catheline, de l'école des Boschoux, va prendre en charge la fabrication de l'étiquette qui sera collée sur les bouteilles de jus de pommes par les membres du CCAS.



## GRAINES EN SACS !

La grainothèque de Saint-Armel organise un café graines au bar l'Armélien le samedi 27 novembre de 14h30 à 16h30, pour ensacher les graines récoltées en 2021. On compte sur vous !



## ■ ■ ■ Vie économique

### MARCHÉ ALIMENTAIRE

## RENDEZ-VOUS LE 7 NOVEMBRE AVEC UN STAND BIBLIOTHÈQUE ET UNE COLLECTE DE PLANTES

Le marché de chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois, place de l'Église, est une manifestation plébiscitée par la population lors d'un sondage réalisé dans le journal municipal. À ce jour, vous pouvez y trouver des commerçants divers et variés : fruits et légumes bio, sorbets aux fruits en fonction de la saison, fromages, pâtisseries orientales, traiteur bio et asiatique, tisanes, farines bio et jus de pommes.

Une animation musicale ou culturelle comme le théâtre, l'école de musique du SUET, des musiciens locaux, la grainothèque, agrémentent régulièrement votre marché.

Le **dimanche 7 novembre**, vous retrouverez un stand de la bibliothèque pour une vente des livres issus du désherbage. Vous pourrez aussi déposer des plants de fleurs vivaces, d'arbres, des boutures.

Pour le **dimanche 5 décembre**, nous préparons un marché de Noël avec vos commerçants habituels et des artisans locaux.

L'arbre aux sorbets sera présent pour vous proposer ses glaces spéciales fêtes, sous réserve de passer commande au préalable en appelant Jean-Jacques Jouanolle au 06 69 01 40 88.

Nous recherchons de nouveaux commerçants pour étoffer l'offre. N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous connaissez des commerçants dans votre entourage.

La survie du marché dépend de sa fréquentation et donc nous comptons sur vous pour qu'il perdure dans le temps.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

# 10 683

C'est le nombre estimé de marchés alimentaires en France.

## ■ ■ ■ Mobilité, Énergie et Recyclage



## RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉNERGIE, C'EST POSSIBLE !

Pour réduire sa facture d'énergie (gaz, électricité, bois..) et d'eau, il faut connaître son point de départ : quelle est ma consommation annuelle

et quelles sont les références et moyennes classiques d'usage (suis-je un gros consommateur ou juste normal) ? Avec ces données, il est possible d'envisager un objectif de réduction. Il peut être :

- de revenir à la moyenne, si on s'aperçoit qu'on consomme beaucoup par rapport à un foyer moyen. Par exemple, je laisse mes chargeurs et mes appareils en veille permanente (+ 20 % sur la facture) ou je laisse couler l'eau pendant que je me brosse les dents ou mes radiateurs fonctionner à fonds durant la journée.

- d'aller plus loin dans une optique de sobriété énergétique car on s'aperçoit qu'il y a des efforts possibles et finalement à notre portée : descendre les radiateurs à 17° dans les chambres, limiter la chasse d'eau, troquer les bains contre des douches...

Ces économies d'énergies sont à l'appréciation de chacun. Notre article vise plutôt la première partie du raisonnement qui est de bien maîtriser et de piloter ses propres chiffres/données et donc sa consommation. Nous vous conseillons de réaliser votre « fiche technique » qui va rassembler l'ensemble de vos données (chiffres clés annuels et tous les codes d'accès aux espaces de gestion) et qui vous permet régulièrement et notamment à chaque facturation d'énergie ou d'eau, de comparer les écarts.



### GAZ

La consommation moyenne d'une maison individuelle ou la consommation de gaz d'une maison BBC (Bâtiment Basse Consommation) s'élève environ à un peu plus de 15 000 kWh.

Surface du logement	Poste de consommation			
	Chauffage	Cuisson	Eau chaude	Consommation totale de gaz dans la maison
Consommation moyenne de gaz pour une maison de 80 m <sup>2</sup>	4 251 kWh	687 kWh	4 178 kWh	9 116 kWh
Consommation de gaz dans une maison de 100 m <sup>2</sup>	11 882 kWh	918 kWh	5 448 kWh	18 248 kWh
Consommation moyenne de gaz d'une maison de 200 m <sup>2</sup>	20 000 kWh	1 095 kWh	6 308 kWh	27 403 kWh

Le compteur de gaz Gazpar remplacera petit à petit les anciens compteurs gaz dans les foyers français d'ici 2022. Pour ceux déjà équipés, vous pouvez d'ores et déjà suivre votre consommation de gaz naturel en temps réel. Pour ce faire, il vous suffit de vous connecter sur votre espace personnel sur le site du gestionnaire de réseau GRDF.

## ÉLECTRICITÉ

Superficie	Nombre d'occupants	Tout électrique (chauffage + eau chaude + cuisson + éclairage + électroménager)	Chauffage électrique	Eclairage électroménager
70 m <sup>2</sup>	2 personnes	11 360 kWh	7 000 kWh	1 690 kWh
	3 personnes	12 340 kWh	7 000 kWh	1 900 kWh
100 m <sup>2</sup>	2 personnes	14 660 kWh	10 000 kWh	1 840 kWh
	3 personnes	15 640 kWh	10 000 kWh	2 100 kWh
	4 personnes	17 740 kWh	10 000 kWh	2 550 kWh
120 m <sup>2</sup>	3 personnes	18 110 kWh	12 000 kWh	2 200 kWh
	4 personnes	19 090 kWh	12 000 kWh	2 650 kWh
150 m <sup>2</sup>	4 personnes	21 090 kWh	15 000 kWh	2 650 kWh
	5 personnes	22 090 kWh	15 000 kWh	2 950 kWh

Pour le compteur Linky, il suffit de s'inscrire sur ENEDIS pour avoir le suivi et les extractions de consommation (<https://mon-compte-client.enedis.fr/>).

Sur la facture du fournisseur d'énergie, il faut relever sa Consommation Annuelle de Référence (CAR) exprimée en kilowattheure (kWh). Elle se trouve sur le site de suivi de vos consommations de votre opérateur ou sur votre facture. C'est ce que vous trouvez dans le tableau de référence nationale ci-dessus. Pour vérifier si vous êtes dans la moyenne, il est possible d'utiliser la calculatrice du site du gouvernement : <https://calculatrices.energie-info.fr/calculatrices/estimation>

Vérifier sur une année de relevés pour voir les écarts été/hiver.

Vous avez alors 2 leviers d'actions :

- baisser les consommations : voir le site de l'Ademe (Agence de l'état) <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/maison/20-solutions-reduire-consommation-delectricite>

- optimiser l'abonnement pris chez un fournisseur d'énergie (Voir Écho de Saint-Armel de février 2021).

Sur le site du médiateur de l'énergie, il est possible de comparer son offre d'énergie à l'ensemble des opérateurs sur le marché - <https://www.energie-mediateur.fr/>

## EAU

De même que pour les autres énergies, il suffit de créer son compte sur Eau du Bassin Rennais <https://www.eaudubassinrennais.fr/>

Au regard des factures, évaluer sa consommation annuelle en m<sup>3</sup> d'eau. Selon le relevé des compteurs d'eau en général, un foyer de 4 personnes, composé de 2 adultes et de 2 enfants consommerait en moyenne 150 m<sup>3</sup> d'eau par an (55 m<sup>3</sup> par adulte et 20 m<sup>3</sup> par en-

fant). C'est une moyenne haute (pour la Bretagne) car il s'agit d'une moyenne nationale qui intègre les régions de France où les habitants arrosent beaucoup leur jardin. En cas de litige, il existe comme pour l'énergie, un médiateur national <https://www.mediation-eau.fr/FR/saisir-le-mediateur-de-leau.asp>

DU 29 NOV. AU 12 DÉC. 2021

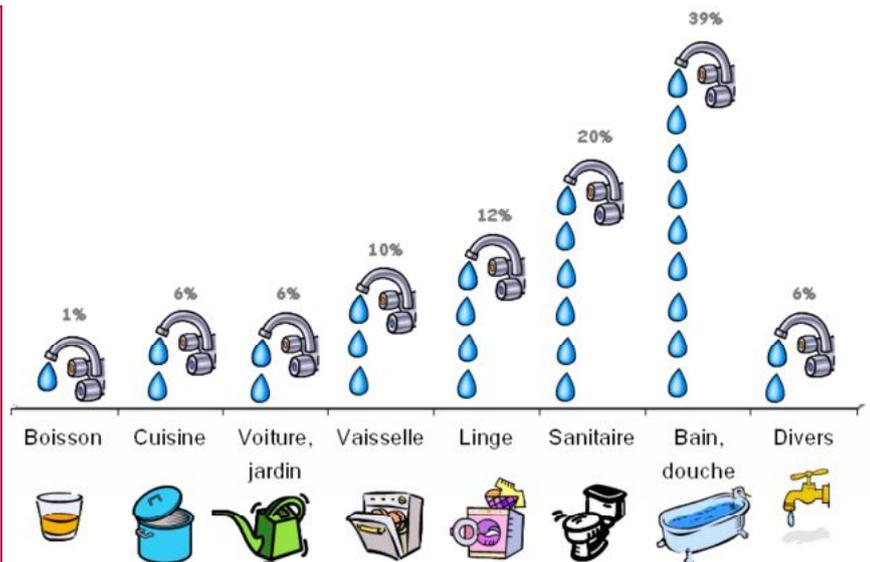
### RELEVONS LE GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU

Je m'inscris !



#### À VOUS DE JOUER !

Si le challenge de réduire la consommation d'énergie et d'eau de son foyer vous tente, participer AU GRAND DEFI avec les habitants de Saint-Armel et de 14 autres collectivités de l'Ille-et-Vilaine : **inscription jusqu'au 31 octobre. Le challenge se déroulera du 29 novembre au 12 décembre 2021** (Cf. article journal municipal d'août 2021).



### PREMIERS SECOURS

# LES GESTES QUI SAUVENT !

DANS LE CADRE DES "JEUDIS DE L'ARZHEL",  
LE CCAS DE SAINT-ARMEL ORGANISE AVEC  
LES ÉLUS MSA DES CANTONS DE JANZÉ, BRUZ  
ET RENNES UNE CONFÉRENCE «PRÉVENTION SANTÉ»  
**JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**  
**DE 20H À 21H À L'ESPACE ARZHEL.**



Cette conférence sera animée par le Capitaine Lionel Gogdet, Chef de centre d'incendie et de secours Sapeurs-pompiers de Vern-sur-Seiche.

Selon le Ministère de la Santé, seulement 20 % de la population française est formée aux gestes de premiers secours, alors que dans les pays scandinaves et au Canada plus de 80 % de la population connaît les gestes qui sauvent.

L'intérêt des premiers secours est d'avoir les bons réflexes face à un accident de vie.

C'est avoir les bonnes réactions devant un étouffement, un important saignement, un phénomène d'inconscience, un arrêt respiratoire, un arrêt cardiaque...

Chaque année, en France, on estime d'ailleurs entre 40 000 et 50 000 le nombre de décès dus à un arrêt cardiaque. Dans certains cas, des gestes simples pourraient sauver une partie de ces vies jusqu'à l'arrivée des services spécialisés (pompiers, Samu...).

- Comment réagir face à une situation d'urgence ?

- Appliquer le «Protéger, Alerter, Secourir»  
- Quelles sont les conduites à tenir face à une brûlure, un traumatisme, un saignement ou une personne inconsciente ?

Et bien d'autres questions que vous pouvez vous poser.

Alors, n'hésitez pas à venir nombreux à cette conférence de prévention santé **gratuite et ouverte à tous.**

Entrée libre avec application du pass sanitaire.



Numéro d'urgence gratuit et accessible partout en Europe et dans 80 pays, le 112, permet de joindre les services d'urgence de tout type (sapeurs-pompiers, police, SAMU). Ce numéro fonctionne même depuis un téléphone verrouillé ou ne disposant pas d'une carte SIM. Il peut être composé sur un fixe comme sur un téléphone portable, 24H/24, 7J/7.



114, numéro d'appel d'urgence pour les sourds et malentendants. Ce numéro unique, national, gratuit est accessible par visiophonie, tchat, SMS ou fax, 24H/24, 7J/7.

Des agents de régulation 114, sourds et entendants, gèrent votre appel et contactent le service d'urgence le plus proche :

SAMU (15), Police-Gendarmerie (17), Sapeurs-Pompiers (18).

Téléchargez maintenant l'application Urgence 114 sur votre smartphone depuis les stores iOS et Android ou appelez le 114 depuis le site internet [urgence114.fr](http://urgence114.fr) ou envoyez un SMS au numéro « 114 ».

# DEUX RÉSIDENCES D'ARTISTES à l'Espace Arzhel

La Mairie de Saint-Armel accompagne des artistes et des compagnies dans leurs projets de création, d'actions culturelles et de diffusions.  
Apport en production, représentations, projets spécifiques vers tous les publics, tout au long de l'année.

## 1<sup>ÈRE</sup> RÉSIDENCE D'ARTISTE RETOUR SUR UN PROJET THÉÂTRAL



Du 25 au 30 octobre dernier, Céline Malestroit, auteure et comédienne, a proposé des cours de théâtre aux enfants de Saint-Armel.

Cette semaine de vacances a été l'occasion pour les enfants, du CP au CM et des adolescents de participer à MUE, un projet théâtral sur le thème des émotions et de leur évolution au cours des générations.



Qu'est-ce que les émotions ? Comment les mettre en valeurs ? Comment se transmettent-elles dans un groupe, une famille ? Quelles sont les étapes de création d'un spectacle ?

## 2<sup>ÈME</sup> RÉSIDENCE D'ARTISTE «OIGNON, ESPIÈGLERIE AVEC CLAQUETTES»

Du 2 au 6 novembre, c'est au tour de la Compagnie «Le Ventre» d'occuper l'Espace Arzhel pour une semaine de résidence dédiée à la création du spectacle «Oignon, espièglerie avec claquettes».

La Compagnie propose un atelier découverte avec la «création-échange» d'un spectacle dé-

dié aux **enfants de plus de 9 ans le 5 novembre à partir de 14h.**

Elle proposera des jeux de théâtre et une découverte des claquettes. La Compagnie propose également de faire découvrir cette étape de son travail aux armétiens(nes) le **vendredi 19 novembre à 17h à l'Espace Arzhel.**



## TRÉSOR COMMUN

Action culturelle à destination des habitants, Trésor Commun avait pour objectif de créer du lien puisque les artistes allaient à la rencontre des habitants pour façonner un objet artistique inédit, fruit de leurs conversations et ateliers.

Le duo d'artistes a passé beaucoup de temps à préparer ses interventions. Elles sont ensuite venues sur la commune à de nombreuses reprises : sur le marché en mai, en mars, mai et juin à la rencontre des habitants. Elles sont également intervenues au CLSH en juillet, ont mené des réunions

de concertation avec les élus et services de Saint-Armel et Nouvoitou, ont passé 4 jours pour l'installation et le démontage de l'exposition.

Il ne faut pas perdre de vue leur intention première : deux femmes artistes qui souhaitent mettre en lumière de nouveaux types de modes de vie et de pensées pour demain en région Bretagne. C'est une démarche tout à fait vertueuse, qui met également la ville de Saint-Armel en lumière ainsi que d'autres communes qui participent à cette action culturelle.

Ce projet n'a pas mobilisé autant que souhaité. En effet, Saint-Armel ne disposait pas d'agent référent culture pour les aider à mener à bien leurs actions. Ce n'est désormais plus le cas puisqu'un dispositif spécial nous a permis d'embaucher Louise Chartier dont une partie des missions est vouée à la culture.

Elle reprend les dossiers en cours notamment les résidences d'artistes que nous mettons en place sur la commune et qui ont débuté avec la venue de Pierre Bonnaud et Catherine Macé en juin.

## C'est l'heure du conte



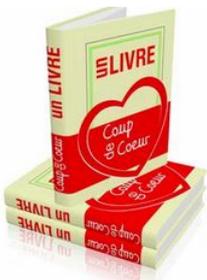
**SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021**  
**ENTRÉE GRATUITE - 4/7 ANS**

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale propose une lecture contée pour les 4/7 ans le **samedi 18 décembre 2021 à 10h**, salle de motricité de l'école.

La jauge est limitée à une dizaine d'enfants. **Les inscriptions se font à la bibliothèque pendant les permanences.**

Nous renouvelerons ce moment de lecture tous les deux mois environ.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LE CHAT'PITRE



### La famille Martin de David Foenkinos

Dans une mise en abyme ironique et très bien structurée, David Foenkinos nous raconte l'histoire, à la première personne, d'un écrivain connu en mal d'inspiration. L'écrivain en question décide de tout miser sur la première personne qu'il rencontrera

dans la rue et qui deviendra alors son personnage principal. Le hasard le guide vers Madeleine Tricot, une grand-mère assez classique au premier abord mais qui détient un secret, et va lui permettre de rencontrer sa famille, la famille Martin, dont les autres membres constitueront les héros secondaires de son roman.

Initialement calé dans une posture d'observation, l'écrivain ne pourra en fait pas s'empêcher d'intervenir dans les histoires de ses personnages, devenant finalement lui aussi un personnage de son propre roman ! Les frontières du réel et de la fiction se brouillent complètement, ce qui facilite encore plus l'immersion dans cette famille Martin, qui va crever ses abcès et retrouver du sens au contact de l'écrivain.

Un nouveau roman de David Foenkinos qui se lit encore très bien, avec l'humour, la délicatesse et la sincérité qui le caractérisent.

*Fabien Tocqué, armélien*



## AYCI



### Conférence

#### De l'esprit à la matière : quand la science étudie le Yoga et la méditation ?

Organisée par l'Association de Yoga et de Culture Indienne (AYCI) pour les «Jeudis de l'Arzhel», ce temps d'échange scientifique et chaleureux sera l'occasion d'explorer les liens étonnants entre la psyché et le corps. Venez assister à une conférence sur les fascinants pouvoirs du cerveau avec Monsieur Chandrou Koumar, docteur en neurosciences et journaliste indépendant (France 5, France 3, Brut...).

À l'aide des dernières découvertes issues des laboratoires du monde entier, vous allez découvrir un champ d'expérience scientifique méconnu et d'actualité : l'étude des techniques dites "psycho-corporelles" comme le yoga ou la méditation. Quand la science se penche sur le duo esprit-matière, ce sont une partie de nos préjugés qui s'envole. Donc venez-vous changer les idées avec nous, le **jeudi 9 décembre 2021 de 20h à 21h30**.

10 € l'adhésion à l'association - Salle du Conseil (à côté du salon de coiffure) - Yoga/ enfants (-12ans) mardi et vendredi 16h15-17h50 - 203 € forfait annuel et le goûter compris. Pour les 2 jours 330 € l'année.

Espace Arzhel - Adultes intergénérationnels 255 € - Mercredi 18h30-20h, jeudi 9h-10h30 les aîné(es) 205 €.

Prenons soin de tous, en respectant les règles sanitaires liées au Covid-19. Accès obligatoire à nos cours avec le pass sanitaire, gel, masque.

### CONTACT

Margaux Sevec, Claudine Panon, Calaiselvy Codandam  
 06 60 95 17 36 - ayci@live.fr

Dimanche 7 Novembre

**PRENEZ**  
 Jour de gratuité

Déposez vos biens  
 devant votre porte



PRENEZ ce que  
 vous voulez



Collectif Armélien  
 Social Club  
 SAINT-ARMEL

Les habitants sont invités à déposer devant chez eux des objets (vaisselle, livres, vêtements...) dont ils ne se servent plus. L'idée est de donner (sans échange).

## USSA FOOTBALL

### Le cap des 100 licences franchi

L'actualité est si dense à l'US Saint-Armel Foot que nous aurions pu focaliser l'attention du lecteur de cet article sur la réception de Guipry-Messac (formation de National 3) au troisième tour de la Coupe de France où 350 spectateurs se sont pris au jeu durant une bonne centaine de minutes. Nous aurions pu également axer notre propos ici sur le bon début de saison de nos quatre équipes seniors ou sur la création de cette quatrième équipe seniors justement, en entente avec le Football Club de La Seiche (Piré-sur-Seiche, Boistrudan, Amanlis) dont les dirigeants sont devenus bien plus que des alliés de circonstances ou de simples associés pour nous, mais de véritables amis avec lesquels il est facile de mener des projets et de travailler en pleine intelligence.

Évoquer nos partenaires économiques très fidèles et fièrement engagés à nos côtés aurait aussi pu constituer le sujet de cet article, mais Solarenn, Leclerc Vern Val d'Orson, Garage Gautrin à Vern-sur-Seiche ou encore Jérôme Aubry du salon de coiffure Armeligne ne nous en voudront pas de mettre en lumière nos partenaires un peu plus tard lors d'un prochain article.

Non, nous ne parlerons pas de tout cela ici. Nous laissons les plus curieux d'entre vous se diriger vers notre site Internet avec les galeries photos et notre page Facebook. Et nous conservons précieusement, en toute intimité, avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance de nous avoir poussés et encouragés, les émotions et les souvenirs avec ceux qui pouvaient, comme nous, dire : "le match à Saint-Armel contre Guipry-Messac, j'y étais !".

Vous l'avez compris grâce au titre de l'article, nous avons prioritairement choisi d'informer les lecteurs de ce numéro de L'Echo de Saint-Armel de l'enregistrement symbolique mais ô combien significatif de notre centième licence à la fin du mois de septembre (104 licences validées au 4 octobre).

Nous pouvons désormais accueillir les petits à partir de 5 ans et offrir le plaisir de

jouer au football aux messieurs de 40 ou 50 ans et plus. La section jeunes animée par Erwan Descamps reçoit chaque jour un peu plus d'échos positifs et de témoignages chaleureux de parents qui voient leurs enfants s'épanouir au football à l'US Saint-Armel le samedi matin de 10h30 à 12h.

Les vétérans (35 ans et plus), sous la houlette de Jonathan Da Rocha, sont une quinzaine et recrutent toujours pour s'amuser et gagner le vendredi soir dans une ambiance détendue et agréable. C'est leur moment privilégié pour se détendre après la semaine de travail et ainsi ne pas amputer le week-end familial



de plusieurs heures d'absence le dimanche après-midi. Ils vous attendent si vous avez envie de les rejoindre.

Pour un club comme le notre, passer la barre des cent licenciés est quelque chose d'extrêmement gratifiant. Nous travaillons très dur tous les jours pour que les joueurs se plaisent chez nous, se sentent vite intégrés et adoptés et aient envie d'y rester longtemps. Notre plus grande satisfaction est atteinte lorsque l'on voit que cela marche et qu'ils font venir au club leurs amis, frères, cousins, voisins, collègues de travail...

La commune de Saint-Armel grandit et accueille de nouveaux habitants. Ils seront notre priorité de recrutement dans les mois et années à venir.

D'ailleurs, les capitaines d'équipes seniors cette saison sont majoritairement jeunes et sont des enfants de Saint-Armel et du club. Nous souhaitons vivement qu'un enfant de la catégorie U6-U7 qui débute le football au

club aujourd'hui devienne dans une dizaine d'années un homme accompli et un coéquipier de jeu épanoui, affirmé et doté du bagage des valeurs du club, valeurs faites de respect de soi et des autres, d'efforts, de partage, de vie en société, de reconnaissance d'une main tendue vers soi...

Tout comme il fait bon vivre à Saint-Armel, l'objectif essentiel qui nous anime au quotidien est de faire en sorte qu'il fasse bon jouer au football à l'US Saint-Armel.

Nous avons de nombreux projets, de grandes ambitions et l'immense envie de les mener à bien main dans la main avec l'équipe municipale à la tête de la commune mais aussi avec les habitants de Saint-Armel qui doivent devenir nos meilleurs supporters, nos joueurs emblématiques, nos dirigeants les plus assidus.

Le football n'est finalement qu'un prétexte, notre prétexte. C'est notre seule et modeste manière de vous toucher, de vous procurer de la joie et de vous regrouper autour de nous comme lors de cet inoubliable après-midi du dimanche 19 septembre. La passion de l'humain par le biais du football nous habite et elle se transmet, j'en suis persuadé.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au stade le mardi soir, le jeudi soir, le vendredi soir lors des matches vétérans à domicile, le samedi matin avec les enfants ou le dimanche après-midi pour les matches des équipes seniors qui sont la belle vitrine de notre club.

Cette vitrine volerait en éclats s'il n'y avait pas autour les armatures solides que nous sommes en train de fixer. Si vous avez un peu de temps, d'envie, de savoir-faire mais surtout de savoir-être, des outils ou des astuces à votre disposition, venez nous aider à faire tenir debout cette vitrine et à la faire briller. Nous vous attendons, nous vous espérons.

Bien à vous.

Patrice Le Lous,  
Président de l'US Saint-Armel Foot

## BADMINTON «SABAD»

Salut, ça bad ?

Votre association de badminton est de retour !

Une raquette, un volant, un filet, des baskets et c'est parti.

Vous êtes débutants, expérimentés, sédentaires ou très sportifs, nous vous attendons les mardis et les vendredis de 21h à pas d'heure à la salle de l'Arzhel.

Pour ceux d'entre vous qui doutent encore, vous êtes les bienvenus pour des séances d'inté. Au programme : amusement ou dépense physique.... À vous de choisir.

Contactez-nous ou venez nous rejoindre directement à la salle.

### CONTACT

Mail : [sabad35@gmail.com](mailto:sabad35@gmail.com) - 06 60 85 09 71

**DECOUVREZ LE BADMINTON !!**

**Séances d'inté !!!**

**Octobre 2021**

Mardi et Vendredi de 21h à pas d'heure À l'Arzhel de St Armel

[sabad35@gmail.com](mailto:sabad35@gmail.com)  
Kylian : 06 24 10 30 79  
Antoinette : 06 60 85 09 71

E.Leclerc

## LES P'TITS LUTINS



Le jeudi 23 septembre s'est déroulée une réunion autour du thème de la petite enfance abordant la prévention de la plagiocéphalie du nourrisson et le développement psychomoteur de l'enfant à travers la motricité libre. Faisant participer les assistantes maternelles de Saint-Armel (association les P'tits Lutins) et animée par Alan Saldana, ostéopathe et kinésithérapeute, elle a été l'occasion d'échanges enrichissants sur les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de Santé.

## MOVE HIIT 35

La rentrée de Move Hiit 35 a été chamboulée par des changements importants, dont le départ de notre instructrice. De ce fait, ne pouvant pas proposer de cours, nous avons décidé de ne pas être présentes cette année au forum des associations. Depuis, un partenariat avec l'association ZLoco de St-Erblon s'est effectué, et grâce à cela, nos cours de Zumba Kids ont pu reprendre.

La Zumba Kids est animée cette année par Andréa, pour les 7/11 ans, de 11h à 12h. Si votre enfant est intéressé, il reste encore des places.

### CONTACT

[move.hiit35@gmail.com](mailto:move.hiit35@gmail.com) - 06 62 24 07 80



Move Hiit 35



## ROUMANIE

Nous recherchons des personnes intéressées par le projet de jumelage avec la ville de Rasinari en Roumanie. Vous pouvez contacter la Mairie ou Colette Deleurme.

### CONTACT

Colette Deleurme - [deleurme.andre@orange.fr](mailto:deleurme.andre@orange.fr)



# DU CÔTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est affichée en Mairie et disponible sur le site [www.saint-armel-35.fr](http://www.saint-armel-35.fr)

## Séance du 16 septembre 2021

### TAXES FONCIÈRES SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES – LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION – MODIFICATION DE LA DATE DE MISE EN APPLICATION – ACCORD DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité modifie la délibération n°2021-033, en décidant de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation, à 40 % de la base imposable, aux constructions achevées à compter du 1er janvier 2021.

### RÉPARTITION INTERCOMMUNALE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES – ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité accepte les montants ci-dessus et donne son accord pour en demander le recouvrement aux communes concernées.

- école maternelle : 887,00 € / élève
- école primaire : 474,00 € / élève

### MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE GARDE ET D'ASSISTANCE AUX ÉLUS DANS L'EXERCICE DE LEURS MISSIONS – DÉTERMINATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve les modalités de remboursement par la commune des frais de garde d'enfants de moins de 12 ans ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile, qu'ils ont engagés en raison de leur participation aux réunions mentionnées à l'article L.2123-1 du CGCT ; charge Mme la Maire de procéder :

- au remboursement aux élus susceptibles de bénéficier du dispositif de remboursement de leurs frais de garde et d'assistance
- aux demandes de remboursement de ces frais de garde et d'assistance auprès de l'Agence de Service et de Paiement.

### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité désigne M.

Ludovic CHEREL comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres, en remplacement de Mme Anne SALLOU.

### VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION – CRÉATION D'UN POSTE ET DÉLÉGATION À LA MAIRE

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de créer un poste, à temps complet, de Volontaire Territorial en Administration (VTA), en CDD de 12 mois, éventuellement reconductible 6 mois, avec une rémunération au 1er échelon du grade de rédacteur, à compter du 6 septembre 2021.

### CDG 35 – DIFFICULTÉS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL – VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité émet les vœux suivants :

Pour les instances médicales

- alléger le nombre de membres présents et notamment de médecins pour les Commissions de réforme.
- revaloriser et harmoniser les indemnités pour les médecins qui siègent dans les Commissions de réforme des 3 fonctions publiques
- qu'une action de communication d'envergure soit menée par l'Etat auprès des médecins généralistes pour les inviter à siéger au sein des instances médicales
- pour les expertises, que des actions de communication et de formation des praticiens en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et les Ordres départementaux des médecins soient réalisées

Pour la médecine de prévention

- adapter le statut des infirmières de santé au travail pour qu'elles puissent réaliser les visites d'embauche, comme dans le secteur privé
- permettre aux médecins qui exercent déjà et souhaitent se reconverter ou diversifier leurs activités d'exercer dans la prévention en facilitant le mode d'accès à cette spécialité
- revaloriser la grille salariale des médecins en santé au travail pour être plus en phase avec l'état du marché
- rendre obligatoire un stage de 6 mois pour les internes en médecine dans un service de santé au travail.

## ..... TRIBUNE de la MINORITÉ .....

Arméliennes, Arméliens,

Suite au conseil municipal du 16 septembre, je tiens à vous faire part de mon intervention concernant la taxe foncière et les subventions. À l'heure où les arméliennes et arméliens reçoivent leur taxe foncière, je tiens à affirmer haut et fort que je ne suis pas, au même titre que les élus de mes deux mandats, responsable de cette situation (hausse de 10 % de cette taxe) comme j'ai pu l'entendre ou le lire. En effet, Mme la Maire et les élus à ce jour ont souhaité cette violente augmentation sans doute pour un ou des projets à venir (lesquels ?).

Nous ne sommes pas non plus responsables de l'abandon des subventions en 2021 (associatives ou autres). Pour ma part, en cas de réélection, jamais cela ne se serait produit.

Mes questions étaient les suivantes :

- Comptez-vous poursuivre cette politique fiscale dans les années à venir ?
- Quelle décision comptez-vous prendre pour les illuminations de Noël qui font le bonheur de toutes et tous ?

P. Housset

# CAMILLE BERTIN, NOUVELLE OSTÉOPATHE



Une nouvelle ostéopathe, Camille Bertin, s'installe sur la commune à compter du 3 novembre 2021.  
Camille est formée en pédiatrie afin de renforcer l'équipe pluridisciplinaire du cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie situé 3 ter rue de la Mairie.

CONFÉRENCE - DÉBAT

## Les Accidents Vasculaires Cérébraux

Parlons-en !

Pass sanitaire obligatoire

Avec la participation :

- d'un médecin neurologue
- d'une représentante de l'association AVC 35

Venez nombreux participer à cette soirée-débat  
GRATUITE et OUVERTE À TOUS, jeunes et adultes, MSA ou non.

**Mardi 9 novembre 2021 à 20h**  
Salle du Zéphyr (15 avenue Pierre Le Treut)  
**CHÂTEAUGIRON**

Organisée par les élus du comité local MSA de Châteaugiron, la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron, le Cîc All'âges et AVC 35.

## DELAIRE

### FERS ET MÉTAUX

[www.delaire-recuperation.com](http://www.delaire-recuperation.com)

Cesson-Sévigné **Saint-Armel**  
02.99.26.16.61 02.99.62.78.20

## ENT. MONNIER

TP - LOCATION - ASSAINISSEMENT

Tél. 06 14 53 05 76  
1, rue Charlie Chaplin - 35230 ST-ARMELE

RCS Rennes : 318 813 888

VERN-SUR-SEICHE  
Place de la Mairie - Centre commercial  
Tél. 02 99 55 76 59

## La Lavandière DES LICES

PRESSING  
BLANCHISSERIE  
AMEUBLEMENT

Travail soigné

NOUS SOMMES AUSSI à JANZÉ et à RENNES - Blanchisserie à ST ARMELE

ARL *Mickaël Briand*

## DÉCORATION D'INTÉRIEUR

06 18 91 74 90

## PAYSAGISTE

### EURL PESTEL David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMELE ☎ 02 99 00 45 39  
[www.pestel-paysagiste.fr](http://www.pestel-paysagiste.fr) • [pestelpaysage@gmail.com](mailto:pestelpaysage@gmail.com)

Créer et Embellir votre Jardin...

## FRANCK NIVOLLE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RENOVATION

[contact@franck-nivolle.com](mailto:contact@franck-nivolle.com) 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMELE [www.franck-nivolle.com](http://www.franck-nivolle.com)

## terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel  
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D  
[contact@terracity.fr](mailto:contact@terracity.fr) 02 99 22 24 14

[www.terracity.fr](http://www.terracity.fr)

## LANOË

TRANSPORTS // STOCKAGE

15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMELE  
TEL 02.23.30.00.30 MAIL [transportslanoe@gmail.com](mailto:transportslanoe@gmail.com)

## PAYSAGISTE

### PESTEL Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

☎ 02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMELE

SI SERVICES à la personne

## Armeligne

Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

## LORHO-MAT

SAINT-ARMELE

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.  
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.  
NEUFS & OCCASIONS  
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53  
Tél. : 02 99 00 42 78  
Fax : 02 99 62 17 50

La Petite BRIQUE Rouge

Céline Chevallier  
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation  
Achat / Vente  
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | [celine.chevallier35@gmail.com](mailto:celine.chevallier35@gmail.com)

# LAURINE CRUAUD

## et l'équipe de France Féminine de Roller Hockey championnes du monde !

**13 SEPTEMBRE 2021 ! UNE DATE INOUBLIABLE POUR LAURINE CRUAUD ET L'ÉQUIPE DE FRANCE FÉMININE DE ROLLER HOCKEY. ELLES REMPORTENT LA MÉDAILLE D'OR DU CHAMPIONNAT MONDIAL DE ROLLER HOCKEY QUI S'EST DÉROULÉ CETTE ANNÉE EN ITALIE.**

Pour Laurine, gardienne depuis 2004, c'est l'ultime récompense d'années d'efforts et d'engagement dans ce sport pour atteindre le plus haut niveau et gagner sa place en équipe de France !

Une grande aventure sportive et humaine que Laurine retrace ainsi :

« Tout d'abord le 30 juillet 2021, après 9 ans dans le groupe France, j'apprends que je suis sélectionnée pour participer à mon premier championnat du monde. Un rêve qui se réalisait, après tant d'années de travail et de sacrifices. (J'ai quitté Saint Armel en 2016, pour partir à Bordeaux et jouer à St Médard en Jalles où j'ai la chance d'avoir les meilleurs entraîneurs.)

Arrivée le lundi 6 septembre en Italie à Roccaraso où avaient lieu les championnats du monde, le mercredi 8 septembre je chantais ma première marseillaise sous ce maillot bleu blanc rouge, des frissons, des émotions. On commence les 3 premiers matchs de poule avec des victoires mais vient le dernier match de poule contre les USA tenante en titre. Si on gagnait ce match, on terminait premières de la poule et ainsi on s'ouvrait des portes plus faciles pour la finale. Nous avons joué ce match à la perfection en atomisant les américaines 5 à 0 ! Un exploit...

En quart et demi-finales, nous éliminons l'Argentine puis la Colombie. Avant de retrouver les Espagnoles en finale.

Une très grosse équipe, un match qui promettait un grand spectacle.

Nous avons été dominées une grande partie de ce match mais il a suffi d'un but marqué à 9 secondes de la fin de la 1<sup>ère</sup> mi-temps, et après il fallait être très fortes physiquement et surtout mentalement pour que les espagnoles ne reviennent au score. Nous avons vu une équipe soudée et déterminée jusqu'à la fin et c'est même à 1 minute du buzzer que Marion Mousseaux gardienne numéro 1 fait un arrêt exceptionnel.

Victoire 1-0, nous sommes championnes du monde ! De la joie, de la fierté, des



**«NOUS AVONS  
FAIT QUELQUE  
CHOSE DE GRAND  
POUR NOTRE  
SPORT LE ROLLER  
HOCKEY, MAIS  
AUSSI POUR LE  
SPORT FÉMININ.»**

larmes. J'ai vécu un moment magique avec ce groupe, les joueuses, les entraîneurs, la kiné, une cohésion très importante avec mon binôme de but. J'ai encore la tête dans les étoiles.

Nous avons fait quelque chose de grand pour notre sport le roller hockey, mais aussi pour le sport féminin. En espérant que cela attire de nouvelles joueuses.

En attendant il faut retourner au travail, une sélection c'est chouette mais la faier perdrer c'est encore mieux !»

Cette médaille, c'est donc bien celle de toute une équipe, engagée et soudée. Dans les colonnes d'Eurosport, on peut lire Jean-Baptiste Dell'Olio, entraîneur de l'EDF féminine de Roller Hockey : J'ai du mal à m'en rendre compte, mais c'est un beau sentiment. Nous avons réalisé quelque chose de spécial, d'unique. Les filles ont travaillé dur pendant les stages de préparation et à leur domicile. Pendant la compétition, elles ont grandi, et ont pris de la confiance. Discipline, tactique offensive et défensive, patinage et patience ont été nos atouts. Mais surtout, nous sommes un groupe soudé. De quoi donner des ailes et de la médiatisation à ce sport. Dans un article de Ouest France on peut lire «C'est extraordinaire pour les filles et pour la discipline, s'est réjoui Bernard Séguy. Le sport féminin n'est toujours pas beaucoup mis en avant, un titre mondial c'est un bel éclairage.»

Alors à Saint-Armel, où Laurine a débuté avec le club des Dragons de Saint-Armel, sa famille, ses amis, les anciens et actuels dirigeants et adhérents du club, sont tous très fiers de cette victoire et de son parcours.

Bravo Laurine et merci pour ton engagement auprès des joueurs de Saint-Armel et des gardiens et gardiennes en particulier !

# L'agenda des événements

## ► Novembre 2021

**Mercredi 3 novembre, 14h à 17h**

Opération broyage de végétaux  
Déchetterie

**Vendredi 5 novembre, 14h, Espace Arzhel**

Atelier découverte pour les enfants de 9 ans et +  
«Oignon, espièglerie avec claquettes»

**Samedi 6 novembre, 14h à 17h**

2 allée de la Nouette  
Atelier Anti Gaspi - Atelier nichoirs

**Dimanche 7 novembre, 9h à 13h**

Marché alimentaire - Place de l'Église

**Judi 18 novembre, 20h à 21h - Les jeudis de l'Arzhel**

Conférence «Prévention Santé»

**Vendredi 19 novembre, 17h, Espace Arzhel**

Atelier découverte pour tous  
«Oignon, espièglerie avec claquettes»

**Judi 25 novembre, 20h - Les jeudis de l'Arzhel**

Conseil Municipal

**Samedi 27 novembre, 14h30 à 16h30**

Atelier Anti Gaspi - Graines en sac  
Bar l'Armélien

## ► Décembre 2021

**Judi 2 décembre, 20h - Les jeudis de l'Arzhel**

Présentation de l'éco-pâturage

**Judi 9 décembre, 20h - Salle du Conseil Municipal**

Conseil Municipal

**Judi 9 décembre, 20h à 21h30 - Les jeudis de l'Arzhel**

Conférence yoga : «de l'esprit à la matière»

**Samedi 18 décembre, 10h, rendez-vous devant la Mairie**

Plantations participatives

**Samedi 18 décembre, 10h, salle de motricité école**

Heure du conte pour les enfants de 4 à 7 ans

**Samedi 18 décembre, 18h, Espace Arzhel**

Spectacle de Noël

## Père Léon & Père Noël



### SPECTACLE DE NOËL

Interactif et humoristique  
**SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021**  
18h à l'Espace Arzhel

## CONFÉRENCE PRÉVENTION SANTÉ

Pass sanitaire obligatoire 



## PREMIERS SECOURS

### Les gestes qui sauvent

**Conférence - Gratuite - Ouverte à tous**

Animée par le Capitaine Lionel GOGDET,  
chef de Centre d'incendie et de secours

Organisée les élus des comités locaux MSA de Janzé, Bruz et Rennes 3

**Judi 18 novembre 2021 à 20 h**

Salle Multiculturelle  
Espace Arzhel  
(Route de Rennes)

## SAINT-ARMEL

portesdebretagne.msa.fr



L'essentiel & plus encore